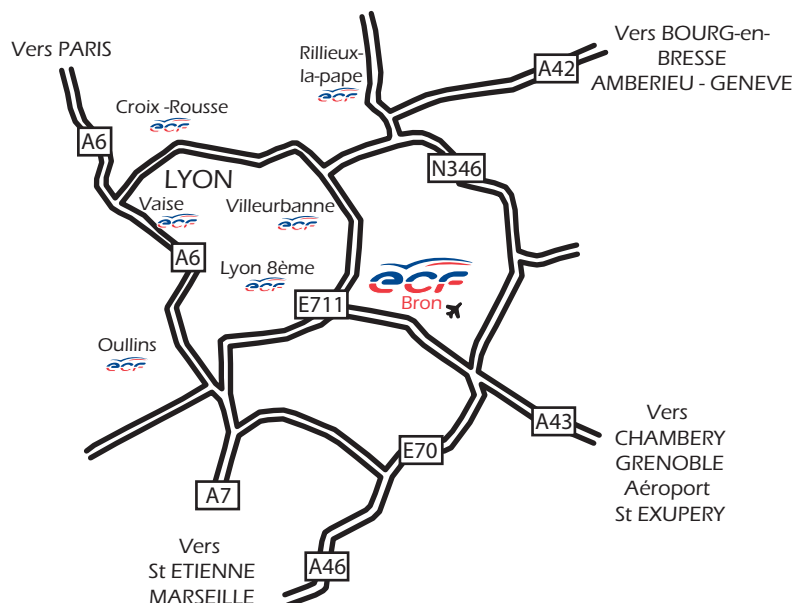




Centre d'Education et de Sécurité Routière et ses adresses ...



Le Centre :



Aéroport de Lyon - Bron
69500 BRON

Agrément n°E 02 069 0437 0 du 23/03/2012

Service Grand Public :
Formation Voiture, Moto...

Tél. 04.72.14.98.98

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi : 7h45/12h00 13h30/18h45
Le Samedi : 7h45/12h00 13h30/17h45

Les Agences :



Rillieux la pape

"Centre commercial les verchères"
60 Avenue de l'Europe
69140 Rillieux

Tél. 04.78.88.84.69

Agrément n°E 02 069 0967 0 du 23/03/2012



Lyon 4ème

2 Place de la Croix Rousse
69004 Lyon

Tél. 04.78.28.27.10

Agrément n°E 10 069 1177 0 du 05/02/2010



Lyon 8ème

286 Avenue Berthelot
69008 Lyon

Tél. 04.78.00.53.35

Agrément n°E 02 069 0965 0 du 23/03/2012



Vaise

2 place du Marché
69009 Lyon

Tél. 04.78.47.85.10

Agrément n°E 02 069 0970 0 du 23/03/2012



Villeurbanne

"Gratte Ciel"
182 Cours Emile Zola
69100 Villeurbanne

Tél. 04.78.84.20.90

Agrément n°E 02 069 0966 0 du 23/03/2012



Oullins

79 Grande Rue
69600 Oullins

Tél. 04.78.50.17.39

Agrément n°E 02 069 0969 0 du 23/03/2012

Documents à fournir pour votre inscription en formation code sans une inscription pratique en stage ou traditionnelle :

- 2 photos d'identité sur fond clair **norme ISO/IEC 19794-s : 2005 (Non découpées)**
- 1 photocopie recto-verso de votre carte d'identité ou de votre carte de séjour ou passeport en cours de validité
- 1 photocopie de la carte nationale d'identité pour le parent ou tuteur qui signe le CERFA 02. (Élève mineur)
- Si le candidat est français et âgé de 16 à 18 ans non révolus, la copie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou de l'attestation individuelle d'exemption
- Si le candidat est français et âgé de 18 ans révolus à 25 ans non révolus, la copie du certificat individuel de participation à la JDC ou JAPD ou de l'attestation provisoire "en instance de convocation" ou de l'attestation d'exemption
- Votre dossier "Cerfa 02" si vous venez d'une autre auto-école, car celui-ci est valable 10 ans.

Pièces à fournir en plus pour les annulations de permis :

- 1 photocopie du jugement ou référence « 07 » ou « 049 » avec les dates de notification, de retrait du titre et à partir de laquelle vous pourrez obtenir un nouveau permis.
- L'avis médical (Cerfa 14880*01) restituée par la commission médicale ou médecin agréé selon le cas.
- Une enveloppe format A5 affranchie lettre prioritaire ou verte 20grs.